

Association des propriétaires des Villas de l'Anse



Communiqué 2025-13 (2025-05-27)

Pickleball

À tous les membres

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à la demande formulée lors de l'AGA 2024 à l'effet de réexaminer l'introduction de la pratique du Pickleball au Domaine. Le Conseil d'administration a examiné divers scénarios et solutions pour intégrer cette pratique en respect de la quiétude attendue au Domaine.

Rappelons qu'un sondage ([voir le sondage](#)) avait été réalisé en 2023 quant à l'implantation de ce sport et les résultats avaient été présentés lors de l'AGA 2023. Le procès-verbal indique ce qui suit :

"Il en ressort un intérêt mitigé pour ce sport, une opinion partagée quant à son implantation, une préoccupation évidente pour le bruit et le désaccord des propriétaires voisins des Tennis 1 et 2. En conclusion, l'activité de Pickleball présente trop d'impacts désagréables pour entamer un projet pilote à l'encontre des propriétaires voisins." ([voir le PV AGA 2023 adopté](#), page 3)

À l'AGA 2024, la question suivante fut adressée au Conseil :

"Un nouveau sondage sur le Pickleball est demandé sur la base d'une nouvelle raquette qui réduirait le bruit découlant de ce sport. Le président répond qu'il n'entrevoit pas la reprise d'un sondage comme tel mais la question sera réétudiée par le nouveau Conseil d'administration." ([voir le PV provisoire AGA 2024](#), page 3 point 5)

Plus récemment en 2025, deux autres membres nous ont demandé de reconsidérer l'introduction de ce sport considérant sa popularité grandissante.

Le Conseil a donc examiné cette question sous l'angle de deux critères lors de sa réunion du 16 mai dernier :

1. respecter la quiétude des résidents et
2. rechercher une solution qui soit abordable et soutenable financièrement dans les limites financières de l'Association.

Le Conseil a d'abord regardé la conversion des terrains de Tennis¹ existants étant donné que les courts sur ce terrain sont moins utilisés que ceux de Tennis 2. Le Conseil a aussi considéré la construction de nouveaux terrains de Pickleball.

Dans le scénario de conversion des tennis Tennis 1, comme cet emplacement est entouré de villas, nous avons exploré des solutions visant à réduire le bruit généré par la pratique du Pickleball, un aspect démontré dans plusieurs études. À cette fin, la solution éprouvée et recommandée par des experts est l'installation de couvertures acoustiques. Or, de telles couvertures, pour qu'elles soient efficaces, doivent permettre une réduction de bruit de 25 décibels et être installées sur une grande partie des clôtures murales existantes. Aussi, lorsque nous avons examiné la faisabilité d'installer ces couvertures sur les clôtures existantes, nous avons constaté un enjeu majeur : l'ensemble des couvertures ayant un poids de 1920 kg, sans compter l'impact des vents, ce qui risquent de fragiliser jusqu'à sa rupture la structure et les clôtures actuelles. Ce qui signifie que pour installer ces couvertures d'une façon sécuritaire, il faudrait refaire la structure supportant les clôtures. De plus, la surface du Tennis 1 étant abimée, il faudrait donc procéder à sa réfection avant tout.

En somme, l'ensemble de ces mises à jour seraient aussi coûteuses que l'implantation de nouveaux courts de Pickleball, ce qui représenterait un coût approximatif de 120 000 \$ à 150 000 \$ initialement.

Finalement, devant l'anticipation des coûts générés par un tel projet et son entretien futur, le Conseil ne peut envisager de nouvelles infrastructures alors que plusieurs de celles existantes, tels que les chemins et les marinas, auront besoin de réfection au cours des prochaines années. Les priorités nous semblent claires. Nous vous invitons à assister à notre Assemblée générale annuelle du 5 septembre prochain au cours de laquelle le Conseil fera rapport de ses activités et présentera le Plan de maintien des actifs des prochaines années.

Votre Conseil d'administration